



Chers tous,

À travers cette gazette printanière, vous aurez connaissance des différents travaux, projets et actions municipales. Certains d'entre vous s'interrogent sur l'état de l'ancienne décharge des Bottières, vous trouverez un article détaillé pour vous répondre.

Les budgets ont été votés le 1er avril, et cette année encore j'ai souhaité ne pas proposer d'augmentation de l'impôt. Des actions concrètes comme la rénovation de l'éclairage public aura permis l'économie de 71 775 KWh soit une baisse d'énergie de 65%. La température maximale dans les salles de la maison des associations a été contenue à 19°, les associations ont adhéré à cet enjeu de sobriété énergétique. Nous sommes allés à votre rencontre dans différents quartiers, ces moments d'échanges nous permettent de comprendre des sujets très locaux, ils se termineront ce début d'été.

L'agent de surveillance de la voie publique est le plus souvent positionné aux sorties des écoles, sur le marché ou sillonne les rues du bourg afin de faire respecter les règles de stationnement, il sera positionné également cet été aux plages. L'ASVP est à présent assermenté, il peut verbaliser. La pédagogie reste une priorité mais certains ne semblent pas vouloir respecter les règles du bien vivre tous ensemble. Les priorités seront dans un premier temps le respect de l'usage des places de stationnement pour les personnes en possession de « carte mobilité inclusion » ainsi que les stationnements gênants pour les déplacements et les places de stationnement « minutes » permettant aux clients des commerces de s'y rendre et de ne pas les occuper abusivement.

Les déplacements doux restent une priorité, les aménagements des routes de Marcieux et l'Epine se termineront cette fin d'année. La liaison douce des Bottières pourrait commencer dès cet automne et l'étude d'un futur aménagement de l'avenue d'Albens est lancée.

La réfection de la route des Perrèles est conditionnée par les travaux d'assainissement du secteur des Guillets.

Une majorité des élus de la CCLA a voté l'attribution d'une subvention de 350 000€ à l'Ehpad de Novalaise, cette structure comme de nombreuses Ehpad a un important déficit, il était primordial de soutenir cette entité essentielle au territoire. Il a été décidé au niveau de la CCLA l'installation de containers semi-enterrés (CSE) en remplacement des colonnes aériennes des lieux de tris sélectifs, ces travaux d'aménagement amélioreront grandement le paysage de notre territoire

Cette année en remplacement de la traditionnelle fête des mères, nous souhaitons rassembler le plus grand nombre de personnes à un moment convivial « la fête des beaux jours » sur la place des Quatre Saisons le vendredi 6 juin à partir de 17h00. Nous en profiterons pour inaugurer une boîte à livres et jeux qui devrait être installée sur cette place intergénérationnelle.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre écoute.

Votre Maire, Claudine TAVEL

Novalaise – Novalesa : la date du jumelage est désormais fixée

Nous avons le plaisir de vous annoncer la confirmation officielle du jumelage entre notre commune Novalaise et la commune italienne Novalesa.

La cérémonie de jumelage et les festivités auront lieu le dimanche 14 septembre 2025.

Pour organiser cette journée et faire vivre ce jumelage dans la durée, la commune lance la **création d'un comité de jumelage** ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer : échanges culturels, rencontres, idées de projets, toutes les énergies sont les bienvenues.

Vous êtes intéressé(e) ?

Faites-vous connaître au plus vite auprès du secrétariat de la mairie :

accueil@novalaise.fr ou 04 79 28 70 38



Sécurisation route de Marcieux et Route du col de l'Épine

Les travaux sur les routes de Marcieux et du col de l'Épine ont débuté mi-mars par la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

L'effacement des réseaux secs (électricité, télécom et éclairage) débutent ce mois.

L'ensemble sera terminé pour la fin juillet.

Les travaux de surfaces intégrant la pose des bordures, des revêtements, du mobilier et les plantations commenceront dès la rentrée pour s'achever en fin d'année.



Embellissement des ronds-points

Le rond-point de la Crusille a été réaménagé par la plantation d'un arbre, l'installation d'une retenue en bois et en pierres provenant de l'ancien mur du cimetière, ainsi que le semis d'un gazon.

L'ensemble des travaux a été exécuté par les services techniques communaux.

Le rond-point des Perrèles fera prochainement l'objet de travaux d'embellissement.



Aménagement de la cour Pré Saint Jean

Les travaux de la cour Pré St Jean se terminent.

A partir de cet automne, il restera à effectuer l'installation du préau et la plantation des arbustes pour amener désormais un espace extérieur convivial à la salle Pré Saint Jean.



Réunion publique autour du Bourniau

La municipalité de Novalaise a engagé un temps d'échanges avec la population pour réfléchir au devenir de la halle et de la place du Bourniau.

Lundi 28 mars, 80 personnes environ ont répondu présents pour un premier moment de présentation du site par Christian Patey et Léa Viricel, architectes de cette réalisation.

Les participants ont ensuite été invités à un temps de travail par groupe dans la salle du Pré Saint Jean. Animé par Delphine Pichon, directrice du CAUE de la Savoie, un premier atelier a été consacré au partage des constats /état des lieux sur le fonctionnement du site et son usage actuel à l'aide des mots clés ; l'objectif étant de lister les usages existants de la halle et la place, les atouts du site et les points de difficultés observés.

Le second atelier a été consacré aux propositions et idées sur le devenir du site au regard de son potentiel et des contraintes. L'exercice s'est appuyé sur l'écriture d'un texte de fiction à partir de personnes imaginaires : Kevin, garçon de 8 ans, écolier / Yvan, 40 ans, jeune papa / Jeanine, 75 ans, retraitée

La contribution des participants a permis d'identifier les besoins et les attentes de la population pour ce site.

Madame le Maire et Christian Patey ont conclu cette soirée, une restitution sera proposée ultérieurement.



Création du réseau d'assainissement des hameaux des Perrèles et des Guillets

Les études concernant l'extension du réseau d'assainissement eaux usées vers les hameaux des Perrèles et des Guillets sont terminées.

La communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette prévoit la pose de 1450 ml de canalisation permettant le raccordement de 27 constructions au réseau.

Les travaux commenceront dès cet automne. Dès leurs achèvements, la commune engagera la réfection de la voirie des Perrèles.



Un nouveau panneau d'affichage digital plus moderne

Le panneau lumineux situé route du Lac a été déposé.

Il laissera la place courant juin à un nouvel ensemble double face moderne permettant l'affichage de contenus plus riches et en couleur !

La bascule n'est plus accessible !

Nous indiquions dans le dernier bulletin municipal que la bascule serait étalonnée.

Malheureusement, le bureau de contrôle a détecté une grande détérioration des IPN (poutrelles métalliques) avec une corrosion très avancée.

L'accès au pont bascule a donc été immédiatement interdit pour éviter un effondrement.

Techniquement complexe, des solutions de remise en état sont étudiées.





Construction de la halle sportive

Les travaux de la halle sportive ont commencé en lieu et place de l'ancien plateau sportif en dessous du gymnase.

Après les travaux de terrassement et du mur de soutènement, la construction de la halle débutera en août.

La fin des travaux est prévue mi-septembre pour une ouverture des activités au maximum fin septembre, si l'ensemble des opérations s'enchaînent correctement.

Nos sentiers et chemins ruraux

Le recensement des chemins est désormais achevé.

Au-delà de nous mettre en conformité avec la loi 3DS qui favorise la protection des chemins ruraux, ce travail va permettre d'établir un plan de nos voies de circulations piétonnes et communales.

Ce plan vous sera présenté et sera disponible pour vos sorties pédestres.



Une boîte à livres et à jeux sur la place des 4 Saisons

Une boîte à livres et à jeux sera installée sur la place des 4 Saisons. Elle permettra l'emprunt de livres et jeux pour des moments de détente.

Rendez-vous le vendredi 6 juin à partir de 17h, lors de la fête des Beaux Jours, pour l'inauguration.

Station pour l'entretien de vos vélos

Une station de réparation et de gonflage pour votre vélo est à votre disposition sur l'aire d'éco mobilité à côté des racks et casiers vélos.



Poteaux crochets à l'entrée des commerces

A présent à votre disposition aux entrées des commerces se trouvent des poteaux crochets pour attacher votre animal de compagnie à l'extérieur le temps de vos emplettes.

Le petit patrimoine religieux va être restauré.

La commune compte de nombreux petits patrimoines religieux qui ont besoin d'être restauré. Les croix du chemin de Ruissieux, chemin du Calvaire et de la route du Lac vont être décapées et repeintes, ainsi que la Vierge noire route de Marcieux.



Borne de recharge pour véhicules électriques

2 bornes de recharge sont désormais disponibles :

- Une borne sur le parking de l'aire d'écomobilités pour des recharges lentes
- Une borne plus puissante sur le champ de foire pour des recharges rapides.



Réalisation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Salle Polyvalente

Pour des raisons de phasages de chantier, les travaux d'implantation des ombrières photovoltaïques sont différés et seront exécutés conjointement avec les travaux de rénovation de la Salle Polyvalente.

Liaison piétonne du hameau des Bottières

Les travaux d'aménagement d'une liaison piétonne entre le hameau des Bottières et le centre bourg débuteront à l'automne. Ce projet intègre la réalisation d'un trottoir, le réaménagement de deux chemins ruraux, la mise en place de deux plateaux sur la route départementale ainsi que l'enfouissement du réseau télécom.



Chemin de Tardevaix à sens unique

L'expérimentation d'un axe à sens unique sur le chemin de Tardevaix, demandé par certains riverains et habitants lors d'une rencontre de quartier, se termine.

Elle a pour objectif de sécuriser les piétons et les cyclistes en abaissant la vitesse sur ce chemin où la visibilité est réduite.

Une rencontre se tiendra avec les habitants pour faire le bilan et en tirer les conclusions.



L'entrée du village côté route de Yenne fait peau neuve

Les travaux de réfection et d'accessibilité du boudrome extérieur se terminent avec :

- Un nouveau bloc sanitaire ainsi qu'un élévateur permettant l'accessibilité PMR
- Un cheminement piétonnier entre le parking et les commerces
- La réfection de la toiture de la buvette et de l'acrotère.

Tous ces aménagements permettent de revaloriser notre entrée de village depuis la route de Yenne et améliorent le confort des utilisateurs.



Décharge en 2002

Ancienne décharge dite des Bottières – Un site réhabilité et sous contrôle

Le site dit des Bottières, commune de Novalaise, a longtemps accueilli la décharge principale du territoire de la CCLA avant d'être totalement fermé en 2005 et de faire l'objet d'une réhabilitation complète en 2007.

Nous vous proposons de mieux connaître l'historique de cette décharge et les mesures qui ont été mises en œuvre pour prévenir tout impact environnemental à sa fermeture.

Retour sur 35 années d'exploitation :

- **1971-1989** - Installation classée gérée par la commune de Novalaise puis le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Lac d'Aiguebelette (SIALA), la décharge des Bottières



Décharge en 2006

constitue le site d'enfouissement des ordures ménagères et assimilés des communes d'Aiguebelette le lac, Ayn, Dullin, Gerbaix, Lépin le lac, Nances, Novalaise et St Alban-de Montbel.

- **1989** - Arrêt de l'enfouissement des ordures ménagères.
- **1995** - Seul le dépôt des déchets inertes (gravats de chantiers) et des déchets verts est autorisé.
- **1998** - Reprise de la gestion de la décharge par la CCLA. Seul le dépôt de matériaux inertes est autorisé.
- **1999** - Diagnostic environnemental concluant à un faible impact du site et à une faible vulnérabilité du milieu.
- **2002** - Réhabilitation partielle du site (nettoyage, modelage des pentes et recouvrement de terre) avec mise en place d'un suivi des eaux de surface. Le site reste ouvert pour le dépôt de matériaux inertes locaux.
- **2005** - En raison de la récurrence de dépôts de déchets « indésirables », la CCLA décide de fermer complètement et définitivement la décharge.
- **2006-2007** - Réalisation de nouveaux diagnostics environnementaux et constitution d'un dossier de cessation d'activité présentant le projet de réhabilitation définitive de la décharge.
- **2007** - Approbation du dossier de fermeture du site par les services de l'Etat et réalisation des travaux de réhabilitation.

La réhabilitation définitive de la décharge

Les études environnementales et les analyses réalisées sur site en 1999 puis 2006, ont notamment mis en évidence les éléments suivants :

- > Un contexte géologique très favorable => La présence, sous le massif de déchets, d'une importante couche d'argiles d'au moins 10 mètres d'épaisseur dont 7 mètres d'argiles plastiques très peu perméables, exclue le risque de contamination des eaux souterraines.
- > Au niveau hydrologique, les études ont identifié des écoulements d'eau traversant le massif de déchets avec une résurgence principale se rejetant dans le ruisseau des Bottières. L'analyse de ces eaux (métaux lourds, azote, phosphore, hydrocarbures, matière organique...) a fait ressortir un risque avéré de contamination chronique du ruisseau qui a été cependant considéré comme « modéré » au regard des résultats observés et du volume somme toute limité de déchets. Par ailleurs, les analyses hydrobiologiques réalisées dans le ruisseau des Bottières et la présence d'écrevisses à pattes blanches, espèce très sensible aux pollutions, constituent des bioindicateurs caractéristiques d'une eau de bonne qualité.
- > Les mesures de l'air ambiant (10 points de mesure sur le site de la décharge) ont indiqué l'absence de



Travaux de réhabilitation en 2007

dégagement de méthane et de dioxyde de carbone, traduisant le fait que la majorité des déchets enfouis était déjà dégradée.

Suivant ces éléments et sur la base de toutes les données déjà collectées, la réhabilitation de la décharge a intégré les travaux suivants :



Aujourd'hui en 2025

- > Un enfouissement sur site des déchets qui étaient encore visibles ;
- > Un remodelage du dépôt pour générer des pentes régulières qui favorisent l'évacuation des eaux de pluie par ruissellement et limiter l'emprise du massif de déchets ;
- > La mise en place d'une couverture de matériaux naturels argileux, limitant les infiltrations d'eau, surmontée d'une couche de terre végétale permettant la revégétalisation du site ;
- > La maîtrise des eaux de ruissellement par la création de fossés autour du massif de déchets ;
- > La collecte et le traitement des lixiviats par la création d'une tranchée drainante et la création d'un lit à macrophytes (roseaux), permettant de traiter ces eaux avant leur rejet dans le ruisseau des Bottières.

Le site dans son état actuel, ne présente donc pas de risques environnementaux.

Totalement intégré dans le paysage, il fait aujourd'hui l'objet d'une exploitation agricole en tant que zone de pâturage.

La CCLA en assure la surveillance avec un suivi périodique de l'état des fossés drainants et du système d'épuration, et des analyses de la qualité des eaux en sortie de traitement et dans le ruisseau des Bottières.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services de la CCLA.



Vous pouvez régulièrement observer des eaux ou des masses gélatineuses très colorées (couleur rouille), avec pour les zones stagnantes, une irisation de surface semblable à un rejet d'hydrocarbures. C'est le cas sur le site de l'ancienne décharge mais cela concerne de très nombreux secteurs naturels (zones humides, bords de lac etc...)

Il s'agit d'un phénomène totalement naturel qui provient de l'activité de bactéries présentes dans l'environnement qui va entraîner une oxydation du fer dissous dans l'eau et une précipitation sous forme de fer ferrique (d'où cette couleur rouille) en générant ces formations gélatineuses ou ces irisations.

Espace d'expression pour les élus minoritaires*

Des idées de Novalaise Autrement qui infusent ...

Nous regrettons que depuis 2020, la plupart des relations soit tendues, avec parfois des discours à notre encontre teintés de caricature et de dénigrement.

Nos avis et suggestions sont souvent passés sous silence. Pourtant certaines de nos idées sont discrètement reprises par la suite, comme l'extinction nocturne, le city-park, les bancs et végétaux sur la place des quatre-saisons, la végétalisation des cours, et même la réflexion sur la place Bourniau suggérée dans la gazette de juin 2024 ! Cependant, malgré l'apparente concertation, ces projets sont menés sans véritable implication des habitants, ni réelle ouverture d'esprit comme nous les aurions menés en suivant nos engagements.



Le temps budgétaire

Le budget 2025 voté début avril nous interroge sur les choix effectués. Par exemple, le nettoyage de la salle polyvalente et de la maison des associations confié à une entreprise privée depuis cette année, la hausse des charges de personnel de 40% depuis 2019 face à une baisse régulière de la contribution aux écoles. Peut-être l'embauche d'un Agent de Sécurité de la Voie Publique (qui nous avait été présenté comme garde-champêtre) est-elle plus « rentable » qu'un agent supplémentaire de type ATSEM pour l'école ?

Retrouvez-nous sur <http://novalaise-autrement.fr> et sur facebook

**** Lorsque la commune diffuse, sous forme physique ou numérique, des informations sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale pour chaque publication selon les modalités du règlement intérieur.***



- **6 juin, dès 17h** : fête des beaux jours sur la place des 4 saisons, inauguration de la boîte à livres
- **20 juin** : fête de l'école Notre-Dame,
- **20 juin** : spectacle de nos associations culturelles, dès 17h, place des 4 saisons
- **20 juin, dès 19 h30** : fête de la musique, devant la mairie, organisée par le comité des fêtes de Novalaise
- **27 juin** : fête de l'école du Bief du Moulin, organisée par l'ADEP

- **14 juillet Fête Nationale**

- Brocante organisée par le Basket-Club de Novalaise
- Journée portes ouvertes de la caserne des Pompiers.
- Course cycliste du tour du Valromey, passage de la caravane, dès 13h30
- 17 h 30: Spectacle folklorique dans le cadre du festival des cultures du monde.
- 18 h 30: Défilé d'ORNI (chars), organisé par le comité des fêtes
- dès 19h30 : soirée dansante, rue des Ecoles
- 22 h : Défilé des sapeurs-pompiers
- 22h45 : Feu d'artifice au quartier de la Serraz

- **20 juillet, 27 juillet, 3 août, 10 août et 17 août** : marché d'été musical organisé par le comité des fêtes de Novalaise
- **3 au 10 août** : festival des Nuits d'été. Infos et inscriptions sur site des Nuits d'été
- **6 septembre, dès 8h30** : Forum des associations, salle polyvalente.
- **14 septembre** : journée festive, jumelage avec la commune de Novalesa (Italie).